

Les types de forêts du Massif Armoricain

par Luc BRUNERYE

Le Massif Armoricain ne comporte actuellement que peu de forêts. Les arbres, dans cette région de bocage, sont cependant abondants dans les haies, les boqueteaux, les bords de ruisseaux, etc... Les quelques forêts étendues qui existent encore, et les petits bois surtout fréquents sur les collines de Basse-Normandie et en Bretagne péninsulaire, peuvent permettre de définir les grands types de groupements forestiers du Massif Armoricain.

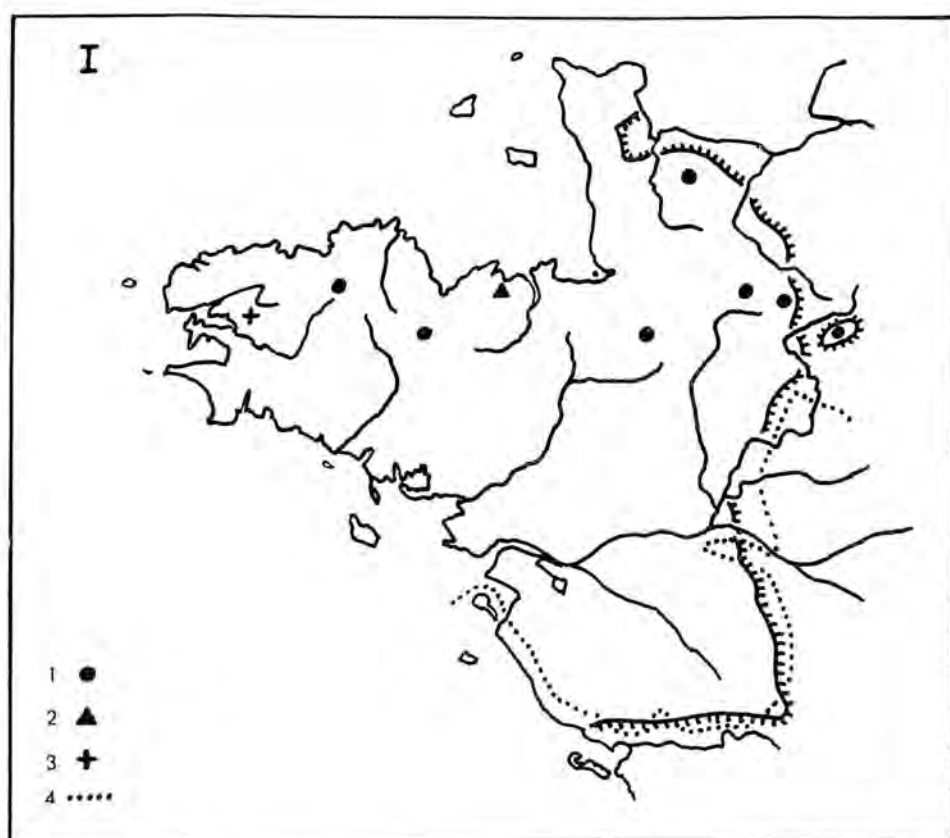
Nous ne considérerons ici que les groupements d'origine naturelle et ne parlerons pas des plantations et des espèces introduites. Les arbres à vocation forestière sont peu nombreux dans le Massif Armoricain. En dehors du Chêne pédonculé et du Chêne sessile, présents partout, on notera l'importance du Hêtre. Toutefois ce dernier est absent au voisinage de l'océan dans une grande partie de la Loire-Atlantique et de la Vendée, ainsi que dans le sud du Morbihan (carte II). Le Charme n'approche jamais de la mer, il caractérise surtout les bois de Haute-Bretagne et du Bas-Maine (carte III). Ces quatre essences sont les principales espèces forestières.

Le Chêne tauzin, présent au sud de la ligne Vannes-Redon-Segré (carte IV), n'est pas un arbre forestier. Le Chêne pubescent, surtout calcicole, ne pénètre que fort peu dans le Massif Armoricain, sur la côte vendéenne et dans la région de la Forêt de Brissac (Maine-et-Loire) (carte I). Il faut noter également l'existence sur la côte vendéenne jusqu'à Noirmoutier, d'une Chênaie à Chêne vert (carte III). Cette Chênaie que l'on rencontre surtout sur les dunes, a été étudiée par DES ABBAYES. Elle présente un caractère assez nettement subméditerranéen, avec en sous-bois *Daphne gnidium*, *Cistus salviifolius*, *Arbutus unedo*, *Rhamnus alaternus*. En dehors de ce type de bois, très localisé, nous rencontrerons donc dans le Massif Armoricain des Hêtraies, des Chênaies-Hêtraies et des Chênaies, à Chêne sessile ou à Chêne pédonculé.

LES HÊTRAIES.

Les Hêtraies pures sont rares dans le Massif Armoricain (carte I) où elles ne se rencontrent guère que dans la moitié nord. La plus répandue est la Hêtraie subatlantique à Aspérule, avec un sous-bois frais à *Asperula odorata*, *Melica uniflora*, *Milium effusum*, *Lamium galeobdolon*, *Sanicula europea*, *Stellaria holostea*, *Oxalis acetosella*. Croissant sur les sols bruns à Mull (1), avec une préférence pour les sous-sols à roche cristalline basique, ce type de forêt est surtout fréquent sur les collines de Basse-

(1) Sol à Mull : sol à humus neutre et fin, constitué par une décomposition rapide de la litière végétale.



CARTE I

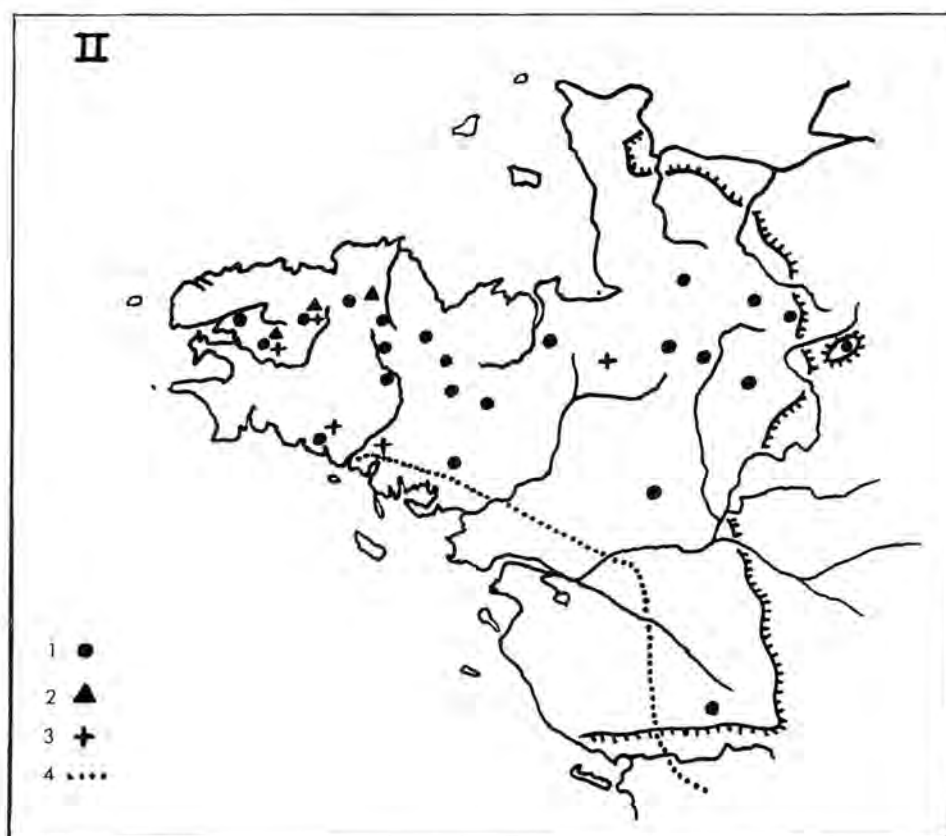
1 - Hêtraie à *Asperula odorata*. — 2 - Hêtraie à *Luzula maxima*. —
3 - Hêtraie dégradée à Myrtille. — 4 - Limite nord du Chêne pubescent.

Normandie, et va en se raréfiant vers le Finistère, tandis qu'il semble absent sur le versant atlantique. On rencontre cette Hêtraie dans les Forêts de Balleroy (Calvados), d'Ecouvès, d'Andaine (Orne), de Perseigne (Sarthe), de Fougères (Ille-et-Vilaine), de Lorge et de Beffou (Côtes-du-Nord).

Sur les sols podzoliques la Hêtraie est dégradée, proche de la Chênaie-Hêtraie. Le sous-bois beaucoup plus sec est formé principalement de *Vaccinium myrtillus*, *Pteridium aquilinum*, *Molinia caerulea*, et *Rhytidiadelphus triquetrus*. On y rencontre parfois même des Bruyères. Ce groupement est surtout net en Forêt du Cranou (Finistère).

Un troisième type de Hêtraie a été décrit par GÉHU à l'embouchure de l'Arguenon (Côtes-du-Nord). Il s'agit d'une Hêtraie à *Luzula maxima* sur sol brun lessivé à Moder (1). La composition du sous-bois est très voisine de celle de la Chênaie-Hêtraie, avec *Solidago virga-aurea*, *Euphorbia amygdaloides*, *Conopodium majus*, *Primula acaulis*.

(1) Sol à Moder : sol à humus neutre ou faiblement acide, moins fin que le Mull et contenant des débris végétaux grossiers car la décomposition est plus lente.



CARTE II

1 - Chênaie-Hêtraie à Myrtille. — 2 - Chênaie-Hêtraie, faciès humide à Luzule. — 3 - Chênaie-Hêtraie, faciès à Mousses. — 4 - Limite sud-ouest du Hêtre.

LES CHENAIES-HETRAIES.

Les Chênaies-Hêtraies (carte II) ne se présentent dans le Massif Armoricain que sous une seule forme, la Chênaie-Hêtraie acidophile de DUCHAUFOUR, qui peut être subdivisée en deux faciès.

D'une façon générale la strate arborée est formée de Hêtre et de Chêne sessile dominants, accompagnés localement de Chêne pédonculé et parfois d'If. On peut y trouver, introduit, le Sapin pectiné. En sous-bois on distingue une strate arbustive assez nette avec Houx, Chèvrefeuille, Myrtille, Lierre, Ronces, Sorbier des oiseleurs, d'une strate herbacée peu dense composée de *Holcus mollis*, *Milium effusum*, *Oxalis acetosella*, *Pteridium aquilinum*, *Festuca heterophylla*. La Chênaie-Hêtraie croît sur des sols bruns, faiblement humifères recouvrant des schistes, des granites ou des quartzites. Elle est répandue dans tout le Massif Armoricain, principalement en Bretagne péninsulaire et aux confins Bretagne-Normandie-Maine ; elle est beaucoup moins fréquente dans le secteur de la Basse-Loire. Elle constitue une

partie des Forêts d'Ecouvès, d'Andaine (Orne), de Perseigne (Sarthe), d'Ombrière (Maine-et-Loire), de Paimpont (Ille-et-Vilaine), de Lorge, de Beffou (Côtes-du-Nord), d'Huelgoat, du Cranou, de Carnoët (Finistère), de Lanvaux (Morbihan), de Vouvant (Vendée).

Dans cette Chênaie-Hêtraie on peut distinguer un faciès humide proche des Hêtraies pures, atlantique à aspect pseudo-montagnard, avec une strate herbacée où abondent *Luzula maxima*, *Blechnum spicant* et *Sanicula europea*. Ce groupement se rencontre surtout en Bretagne péninsulaire : Forêt d'Huelgoat, du Cranou (Finistère), Coat an Hay (Côtes-du-Nord). Dans les stations à humidité atmosphérique encore plus forte, sur sol lessivé, la Chênaie-Hêtraie présente un faciès où la strate herbacée pauvre, à Myrtille et *Pteridium* presque exclusifs, est suppléée par une strate muscinale très importante avec *Rhytidiadelphus triquetrus*, *R. loreus*, *Leucobryum glaucum*. Ce groupement, atlantique strict, se rencontre en Forêt de Saint-Aubin-du-Cormier (Ille-et-Vilaine), de Camors (Morbihan), du Cranou, de Huelgoat, de Carnoët (Finistère).

LA CHÊNAIE PEDONCULÉE.

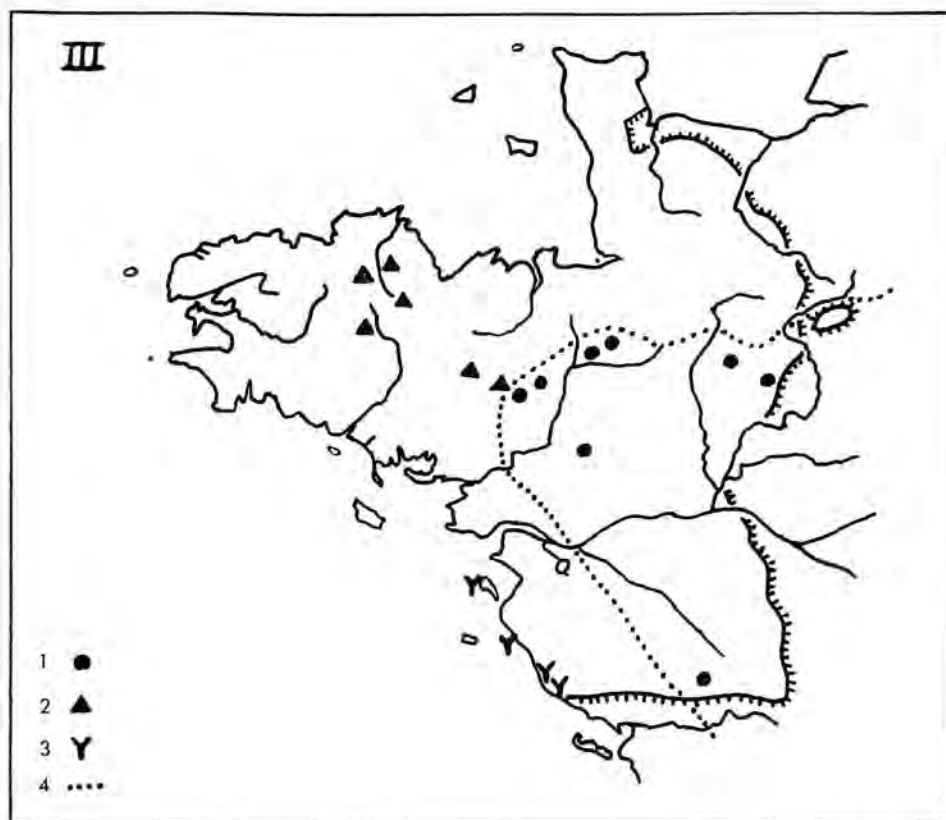
La Chênaie pédonculée (carte III) est surtout répandue dans le centre et le nord du Massif Armoricain. Elle ne constitue pas de grands massifs et se cantonne dans les endroits frais. C'est souvent elle qui forme les haies et les petits boqueteaux si caractéristiques du paysage bocager.

Sous une strate arborée dominée par le Chêne pédonculé souvent exclusif, on reconnaît une strate arbustive parfois assez dense de *Corylus*, *Rubus*, *Lonicera periclymenum*, *Hedera*, *Betula sp.* La strate herbacée, dense et variée, très fleurie au printemps, est principalement formée de *Primula acaulis*, *Endymion nutans*, *Lamium galeobdolon*, *Viola riviniana*, *Anemone nemorosa*, *Conopodium majus*, *Melandryum silvestre*. Dans les endroits plus humides on peut trouver *Allium ursinum*.

Ce groupement croît presque exclusivement sur les sols bruns à Mull. On peut facilement le diviser en deux faciès selon la présence ou l'absence du Charme.

Le faciès à Charme, subatlantique, est proche de la Chênaie-Charmaie du Bassin Parisien, c'est le *Querceto-Carpinetum Atlanticum* de LEMÉE. Outre la présence du Charme il est caractérisé par l'existence conjointe de *Betula alba* et de *B. pubescens*. Ce faciès limité par l'extension du Charme se rencontre surtout en Haute-Bretagne et dans le Bas-Maine, il est absent de Basse-Normandie, et vers l'ouest ne dépasse pas la Forêt de Paimpont. On le trouve dans la Forêt de la Charnie, de Sevaillès (Sarthe), de Bourgon (Mayenne), de Rennes, de Paimpont, de Montfort, de Montauban (Ille-et-Vilaine), de Teillac (Loire-Atlantique).

Le faciès sans Charme, eu-atlantique, se rencontre en Bretagne péninsulaire à l'ouest de la Rance. Avec l'absence du Charme on remarque la raréfaction de *Betula alba*, d'autant plus importante que l'on se trouve plus à l'ouest ; *Betula pubescens* devient au contraire très répandu. Dans la strate herbacée *Primula acaulis* est très abondant. Ce groupement, décrit sous le nom de *Endymieto-Quercetum Bretonicum* TÜXEN et DIEMONT, est assez rare en forêt : Forêt de Paimpont (Ille-et-Vilaine), Coat an Hay, Toul Goulie (Côtes-du-Nord). Par contre il constitue fréquemment les haies et les bosquets en bordure de ruisseau.



CARTE III

1 - Chênaie pédonculée à Charme. — 2 - Chênaie pédonculée sans Charme.
— 3 - Chênaie à Chêne vert. — 4 - Limite ouest du Charme en peuplements.

LA CHENAIE SESSILIFLORE.

La Chênaie sessiliflore (carte IV) est fréquente en massifs dans toute la région Armoricaïne, sur des sols relativement secs. Cette Chênaie se dégrade parallèlement à l'accentuation de la podzolisation du sol. On peut distinguer une Chênaie à *Holcus mollis*, mésophile, à strate herbacée assez variée, une Chênaie à Myrtille plus sèche, et une Chênaie dégradée à Bruyères.

La Chênaie à Houlque présente une strate arborée à Chêne sessile mêlé de Chêne pédonculé, auxquels s'ajoutent le Bouleau blanc dans l'est et le Bouleau pubescent dans l'ouest. La strate arbustive, rarement importante, est formée principalement de Coudrier. Le Lierre est souvent abondant. La strate herbacée est assez dense, avec *Holcus mollis*, *Teucrium scorodonia*, *Stellaria holostea*, *Viola riviniana*, *Euphorbia amygdaloides*, *Hypericum pulchrum*. Cette Chênaie de caractère subatlantique, décrite par LEMÉE sous le nom de *Querceto-Holcetum mollis*, croît sur les sols lessivés dans tout le Massif Armoricain. On la rencontre notamment dans les Forêts de Multonne (Orne), Paimpont, Teillay

(Ille-et-Vilaine), Coat an Hay (Côtes-du-Nord), Brissac, Ombrée (Maine-et-Loire), Vouvant (Vendée).

La strate arborée de la Chênaie à Myrtille est semblable à celle de la Chênaie à Houlque mais on y rencontre parfois le Sorbier des oiseleurs, le Hêtre et le Châtaignier. La strate arbustive est caractérisée par la Myrtille, accompagnée de la Bourdaine et souvent de la Fougère Aigle. Dans la strate herbacée, pauvre, on peut rencontrer les mêmes espèces que dans le groupement précédent, ainsi que *Molinia caerulea* parfois abondant. Ce type de forêt, nommé Chênaie dégradée à *Pteridium aquilinum* et *Vaccinium myrtillus* par DUCHAUFOUR, se rencontre sur les sols lessivés et les sols podzoliques. La Myrtille et le Sorbier des oiseleurs donnent à ce groupement atlantique un caractère pseudo-montagnard. La Chênaie à Myrtille est surtout fréquente en Bretagne péninsulaire et en Basse-Normandie. Elle est très rare au sud de la ligne Alençon-Rennes-Vannes. On la trouve en Forêt de Cérisy (Calvados), au Mont d'Etenclin (Manche), en Forêt d'Ecouvès, de Multonne (Orne), de Villecartier, de Paimpont (Ille-et-Vilaine), Coat an Hay, Toul Goulie (Côtes-du-Nord), d'Huelgoat, du Cranou, du Duc (Finistère), de Camors (Morbihan), et, très localisée en Forêt de Vouvant (Vendée).

Le stade le plus dégradé de la Chênaie sessiliflore est constitué par une Chênaie à Bruyères. *Calluna vulgaris*, *Erica cinerea*, *Ulex europaeus* et *Pteridium aquilinum* forment une strate arbustive qui souvent étouffe la strate herbacée, très pauvre, constituée principalement par *Molinia caerulea* et *Teucrium scorodonia*. Le Chêne sessile est parfois accompagné du Chêne pédonculé, et presque toujours du Bouleau pubescent, le groupement pouvant prendre l'aspect d'une Chênaie-Boulaie. Le sol est toujours un podzol sur grès ou quartzite. Ce type de forêt dégradée se rencontre dans tout le Massif Armoricaire mais moins fréquemment en Basse-Bretagne. Nous pouvons le citer en Forêt d'Ecouvès, de Multonne (Orne), de Paimpont (Ille-et-Vilaine), de Lorge, de Bessou, Coat an Hay, et dans le Bois de Pledrun (Côtes-du-Nord), en Forêt de Camors (Morbihan), et de Brissac (Maine-et-Loire).

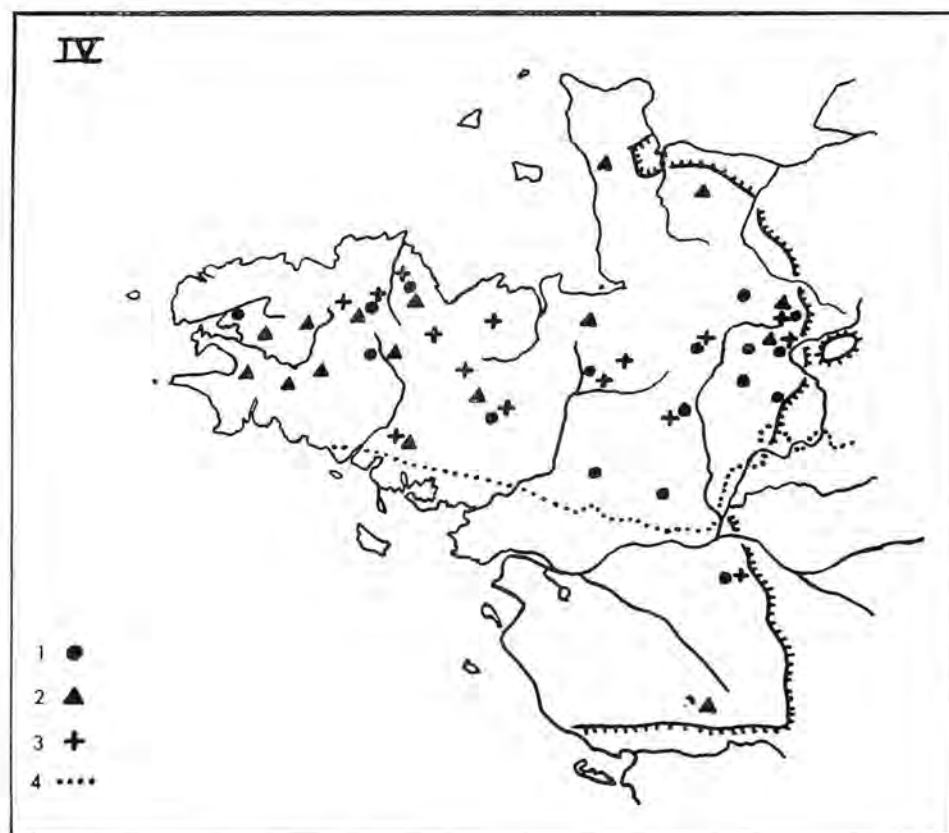
LES AUTRES TYPES DE PEUPELEMENT FORESTIER.

Nous venons de passer en revue les grands types de groupements forestiers armoricains. Nous pouvons citer également quelques associations sylvatiques accessoires qui ont toujours une place réduite en forêt, mais peuvent former des haies ou des petits bosquets.

La CHÊNAIE-FRÊNAIE, groupement aimant les stations fraîches, est répandue dans tout le Massif Armoricaire, surtout dans les haies. La strate herbacée, assez variée, est caractérisée par la présence d'*Arum maculatum*, *Mercurialis perennis*, *Geranium robertianum* et *Galium aparine*.

La FRÊNAIE-ORMAIE est assez fréquente dans la zone littorale. On y rencontre en sous-bois *Hedera helix*, *Brachypodium sylvaticum*, *Geranium robertianum*, *Primula acaulis*, *Iris foetidissima*. Vers l'intérieur ce groupement tend vers l'Ormaie rudérale à *Adoxa moschatellina*.

Les AULNAIES sont surtout représentées par une Aulnaie ripicole de caractère atlantique, fréquente dans les bas-fonds. L'Aulne y est accompagné de *Salix atrocinerea*, et la strate



CARTE IV

1 - Chênaie à *Holcus mollis*. — 2 - Chênaie à Myrtille. — 3 - Chênaie dégradée à Bruyères. — 4 - Limite nord du Chêne tauzin.

herbacée, toujours très dense, est caractérisée par l'abondance d'*Empetrum nigrum*, *Filipendula ulmaria*, *Urtica dioica*, et la présence de *Chrysosplenium oppositifolium*. Les Aulnaies à Sphaignes sont également assez fréquentes, mais toujours sur de petites surfaces. Enfin on trouve localement, dans le bassin de Laval, l'Aulnaie des vallées calcaires à *Salix triandra* et *S. viminalis*.

★
★★

Les forêts armoricaines présentent en massif un aspect assez monotone causé par le petit nombre des essences forestières et la nature presque toujours acide du sol. Les groupements typiquement atlantiques prennent parfois un caractère pseudo-montagnard dû à la fraîcheur et à l'humidité du climat. Ceci est surtout net en Bretagne péninsulaire, et dans les collines de Basse-Normandie où la présence du Sapin accentue encore ce trait.

Dans les haies et les bosquets, la présence du Frêne et de l'Orme, parfois de l'Aulne, du Charme dans l'est, et du Chêne tauzin dans le sud, donnent un aspect plus varié.

Nous terminons ce court aperçu des différents groupements forestiers du Massif Armoricaïn en exprimant le souhait que, au moins une partie de ces forêts d'origine naturelle, soit maintenue dans son état actuel, malgré une valeur économique souvent faible. La valeur écologique de ces forêts comme sites reliques (Ifs de la Forêt de Beffou, Piroles de la Forêt de Lorge, etc...), ou simplement leur valeur touristique et artistique est incontestable, et ces bois ne doivent pas partout céder la place aux plantations monotones de résineux.

(Travail exécuté au Laboratoire de Botanique Appliquée
et de Géobotanique de la Faculté des Sciences de Rennes)